



Paris, le 09/03/2018

Réunion avec les cabinets des Ministres du 8 mars 2018

Tout ça pour ça !

Cette réunion était organisée à la demande des organisations syndicales (OS) du Cerema. La liste des participants côté administration s'est progressivement étoffée ces derniers jours, pour parvenir à un aréopage impressionnant. Deux directeurs de Cabinet (Transports et Cohésion des Territoires), un directeur adjoint (Transition Écologique), le DGITM, le conseiller social, la SG du Ministère, le directeur adjoint du CGDD, le directeur général par interim du Cerema étaient en effet présents.

Pourtant, cette délégation ministérielle imposante ne nous aura pas permis de sortir de cette audience avec des idées claires sur l'avenir du Cerema. La seule véritable annonce a concerné la nomination d'un nouveau DG d'ici la fin mars et la confirmation que le Cerema participerait bien de la réflexion sur la création de deux nouvelles agences : l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT) et l'Agence des routes de France.

Concernant l'ANCT, les Directeurs de Cabinet nous ont indiqué que le projet de création avait très peu avancé depuis 2 mois, et que l'ingénierie de « développeurs territoriaux » qu'elle mettrait en œuvre concernerait peu d'agents au Cerema, dont les compétences apparaissent « plus techniques ». Ces agents resteront-ils au Cerema ou seront-ils transférés, mystère... La nomination du préfigurateur et la signature de sa lettre de mission devraient intervenir rapidement pour des conclusions à rendre... mi-avril ! Le projet de création de l'ANCT se fera en complémentarité de la mission d'audit du CGEDD visant à orienter davantage l'activité du Cerema au bénéfice des collectivités territoriales.

Concernant l'Agence des routes de France, son but principal est de sortir les dépenses relatives au domaine routier national du périmètre du budget de l'État, afin d'augmenter et d'équilibrer le financement des investissements (vignettes, péages) et préserver ce réseau routier. Cependant rien n'est encore décidé, « le feu vert interministériel pour le lancement du projet » n'est pas encore donné et de nombreuses étapes devront être passées avant d'évoquer les agents ! Aussi, aucun scénario ne serait à l'ordre du jour.

Les OS ont rappelé leur attachement à l'intégrité du Cerema et leur opposition à tout scénario d'éclatement de l'Établissement. Celui-ci a été créé grâce à un investissement fort des agents qui ne doit pas avoir été conduit en vain. En outre, l'Établissement répond à une logique de cohérence, de transdisciplinarité, de transversalité et d'indépendance qu'il est vital de préserver et de conforter.

Les OS ont particulièrement dénoncé les baisses continues d'effectifs et de moyens subies par l'Établissement depuis sa création et l'annonce de leur poursuite jusqu'en 2022, à l'origine de la crise subie par le Cerema depuis octobre dernier.

Les cabinets se sont engagés communiquer par écrit sur l'avancement des projets de création des deux nouvelles agences et à nous recevoir à nouveau dans les semaines à venir pour nous informer de l'avancée de ces dossiers.

L'intersyndicale Cfdt-CGT-FO-UNSA